

## « De vraies spécificités locales »

**SYLVAIN BROUARD**, docteur en science politique, directeur de recherche au CEVIPOF

Par ALP | Créé le 10.06.2019 à 15h40 | Mis à jour le 10.06.2019 à 15h50



*Sylvain Brouard travaille sur les processus législatifs dans les démocraties contemporaines et les comportements politiques. (Photo ALP)*

### **Les Nouvelles calédoniennes : Pourquoi avoir choisi de travailler sur ces deux scrutins calédoniens ?**

D'abord bien sûr au regard de l'importance de ce scrutin référendaire, qui est inédit dans l'histoire de la décolonisation française. Et ensuite, il faut bien l'avouer, parce que nous n'avions jamais rien fait sur la Nouvelle-Calédonie et que l'enjeu était réel.

C'est pourquoi nous avons mis sur pied cette étude et choisi de travailler de la même manière et avec les mêmes outils que ceux que nous employons partout ailleurs sur le territoire français.

Dans l'électorat kanak, plus vos revenus augmentent et plus vous votez pour l'indépendance !

### **Qu'avez-vous appris de particulier ?**

Que certaines règles générales, comme celle liant l'âge et l'abstention ou la différence entre territoires ruraux et territoires urbains, s'appliquent en Calédonie comme ailleurs.

Mais j'ai surtout découvert des spécificités, notamment en matière de comportement électoral lors du scrutin référendaire.

## **L'étude que vous avez menée sur le référendum donne l'image d'un électorat bien plus mûr et d'une pensée bien plus complexe que celle qui a été développée pendant l'élection...**

Cela s'explique par le fait qu'une élection référendaire est toujours binaire.

Or, les choix binaires sont moins susceptibles de restituer de la diversité et des nuances.

Par conséquent, il est logique qu'une étude approfondie mette plus en relief une forme de complexité que ne peuvent le faire les résultats d'une élection binaire. Ajoutez à cela que la politique, particulièrement pendant les campagnes, vise à simplifier les choses et à mobiliser les électeurs sur des messages simples.

## **Ce travail est-il un début ou une fin ?**

L'intention est de continuer à suivre le processus électoral, dont bien sûr les éventuels autres référendums, de manière à suivre le phénomène jusqu'au bout.

Ces données ont de toute façon vocation à être publiques et, je l'espère, permettront d'éclairer le débat citoyen de la manière la plus neutre et la plus objective possible. Je viendrai d'ailleurs présenter ces résultats détaillés le 25 juin, à l'université de Nouvelle-Calédonie, avec le chercheur Samuel Gorohouna qui m'accompagne sur ce projet

## **Pierre Frogier demande la tenue « le plus tôt possible » d'un nouveau référendum**

Le sénateur LR Pierre Frogier a appelé jeudi, lors des questions au gouvernement, à la tenue d'un nouveau référendum sur l'indépendance « le plus tôt possible », face à la situation « absurde » dans laquelle se trouve l'archipel à l'issue des élections provinciales. Pour Pierre Frogier, le scrutin des provinciales a « confirmé les résultats du référendum du 4 novembre dernier au cours duquel le non l'a emporté à raison de 57 % des suffrages ». Selon lui, « majoritairement, le 12 mai, les Calédoniens ont réaffirmé qu'ils veulent rester Français ». « Malgré ces résultats, la Nouvelle-Calédonie se retrouve aujourd'hui dans une situation absurde par un jeu d'alliance, c'est un indépendantiste qui a été élu à la tête du Congrès ». « Et dans quelques jours, il n'est pas impossible que le même scénario se renouvelle par l'élection d'un indépendantiste comme président du gouvernement », a-t-il prédit.

Le gouvernement et son président doivent être élus le 13 juin. Pour « clarifier cette situation et avant qu'elle ne dégénère », les élus de sa formation L'Avenir en confiance au Congrès « demanderont l'organisation le plus tôt possible du second référendum ». L'accord de Nouméa « prévoit effectivement qu'un tiers des membres du Congrès peut solliciter l'organisation d'un deuxième référendum, » a répondu la ministre des Outre-mer Annick Girardin. « Il faut que cette démarche soit faite et bien entendu, comme le veut l'accord, nous organiserons ce référendum. » La ministre a également indiqué que « le Comité des signataires se réunira à nouveau dès l'élection du gouvernement, le 13 juin. Le Premier ministre fixera bientôt une date de rendez-vous car nous devons reprendre le chemin du dialogue. »